



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 juillet 2020**

DÉLIBÉRATION N° 2020-12

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoirs : 00 Pour : 15 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le deux juillet deux mil vingt à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du vingt neuf juin deux mil vingt, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

Absents : Néant

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Désignation du délégué à la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais

La séance ouverte, Monsieur le Président fait connaître qu'au terme du renouvellement général des conseils municipaux, du seul et unique tour de scrutin du 15 mars 2020 pour ce qui concerne la commune de TINCQUES, il appartient au conseil municipal de désigner en son sein le délégué à la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais, 40 avenue Jean Mermoz, CS 70255, 62005 DAINVILLE CEDEX, lequel aura notamment pour missions :

- ⇒ De rapporter les actions de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais
- ⇒ De prendre part aux enjeux environnementaux sur le territoire
- ⇒ De représenter la commune lors des réunions d'informations, des réunions thématiques, des réunions d'arrondissement
- ⇒ De participer à des séances de travail
- ⇒ D'être un véritable relais

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président

- Désigne Monsieur Gérard FLEURBAEY (briger75@gmail.com / 07-81-89-79-56), domicilié 7 place de Béthencourt à TINCQUES en qualité de délégué à la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents

Pour copie conforme,
Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES